

École Lambert-Closse

Conseil d'établissement 2023-2024

PRO C È S - V E R B A L

SÉANCE N°: 3

DATE DE LA SÉANCE : 2024-04-09

HEURE : 18 :00

La rencontre s'est tenue en présentiel à Lambert-Closse

PRÉSENCES :

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Clara Atallah - Parent d'élève	CA		X
Gabriel Fournier - Parent d'élève	GF	X	
Caroline Touzin - Parent d'élève	CT	X	
Ariane Lacombe - Parent d'élève	AL		X
Jacinthe Côté - Parent d'élève	JC	X	
Stéphanie Bourbeau - Parent d'élève	SB	X	
Nathalie Aumais - Directrice de l'école	NA	X	
Sophie Leduc - Enseignante	SL	X	
Jean-Louis Stevenin – Enseignant	JLS	X	
Sarah Sanders - Enseignante	SS	X	
Karen Perez - RDLT9 et représentante de la communauté	KP		X
Marie-Noëlle Rondeau - Parent d'élève suppléante	MNR	X	
Dominique Poitras	DP	X	
Berthie Eustache	BE	X	

<p>1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum</p> <p>Quorum atteint : 4 parents sont présents. JC: secrétaire.</p>	<p>Suivis :</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'ordre du jour est proposé par GF et appuyé par SL. Adopté à l'unanimité.</p> <p>JLS se porte volontaire et est désigné maître du temps.</p> <p>SB souhaite ajouter un point d'information sur le Comité de Parents du CSSDM.</p> <p>SB souhaite ajouter un point dans le varia pour des levées de fonds.</p>	
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</p> <p>3.1. Suivi au procès-verbal</p> <p>Le procès-verbal sera envoyé par courriel et adopté à la prochaine réunion.</p> <p>Sous réserve de changement des numéros de résolution, GF propose, SS appuie.</p>	
<p>4. Formation d'un sous-comité sur les critères de dépenses et d'acceptation des financements du fonds 4.</p> <p>Jean-Louis, Gabriel, Sarah se proposent</p>	
<p>5. Nouvelles règles concernant les cellulaires à l'école à inclure dans le code de vie.</p> <p>Présentation des règles par NA. Approuvé à l'unanimité.</p>	
<p>6. Approbation de la grille-matière</p> <p>Présentation de la grille par NA.</p> <p>Le cours de Culture et éthique religieuse devient Culture et citoyenneté québécoise. Adopté à l'unanimité.</p>	

7. Critères de sélection de la direction d'école

Résultats du sous-comité présentés par NA et SS.

Adopté à l'unanimité.

8. Plan de lutte à l'intimidation - suivi

Plan révisé au dernier CE. Pas de points supplémentaires à discuter.

9. Liste de fournitures scolaires

Point reporté au prochain CE.

10. Points d'informations

10.1 Formation de groupes-classes 2024-2025

- Secteur TSA
 - Le CSSDM a décidé que Lambert-Closse aura un TES à temps plein à partir de l'an prochain
 - Psychoéducatrice 1 jour
 - Orthophoniste 3 jours
 - Ergothérapeute 1 jour
- Secteur régulier
 - Psychoéducatrice 3 jours
 - Orthophoniste 1 jour
 - Orthopédagogue 5 jours
 - Orthopédagogue 2 jours
 - TES plancher secteur régulier 5 jours
- Classes non combinées

10.2 Informations SDG

- Beaucoup de mouvement de personnel
 - De nouvelles personnes qui rentrent, quelques personnes qui sont parties.
 - En ce moment 3 postes à combler, qui sont comblés par des remplaçants.
- CT amène un point provenant de parents qui ont signalé ne pas avoir reçu de communication du SDG après des incidents, de

blessures ou de coups. Berthie assure que la consigne est d'avertir les parents aussitôt qu'il y a un coup à la tête ou un incident plus sérieux. Il y a un protocole en place et les parents inquiets devraient contacter le service de garde pour signaler tout problème.

11. Présentation du budget de l'école - surplus et déficit

Présentation des surplus et déficits par NA. Adopté à l'unanimité.

12. Sorties éducatives

12.1 Point activités

12.2 Approbation des demandes

- 5 classes - 3-4-5e année sortie au Centre des Sciences - mesure 15186
- 5 classes - 3-4-5e année - 1 journée 18 juin au Camp Légendaire - journée en plein air. Demande 25\$ par enfant, aux parents des enfants participants. NA doit vérifier si c'est permis de demander du budget aux parents ou pas. Demande de couvrir les coûts par le CE, pour les familles qui n'auront pas les moyens de contribuer. 5443,55\$ au total (résolution #5)

Résolution 5) résolution pour demander une contribution de 25\$ par enfant (sous réserve d'approbation du principe par la CSSDM) et de combler les frais pour les familles qui ne peuvent pas payer les frais, pour rendre la sortie accessible à tous. Puisé dans le fonds 4.

Considérant : que le montant de l'activité est de 5443,55\$

Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse Accepte de transférer un montant de 5443,55\$, pour permettre la tenue de ces activités.

Proposé par : NA, appuyé par JLS

Adopté par : à l'unanimité par les membres du CÉ.

- *Sortie des 6e années au Ceramic Café et au Pub Randolph. Budget de 2150,58\$ (reporté au prochain CE)*
- Sortie des 4e années 2000 \$ pour acheter des livres pour la

classe. (résolution #7)

Résolution 7) résolution pour demander 2000\$ pour achats de livres par l'enseignante de 4e année.

Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse Accepte de transférer un montant de 2000\$, pour permettre l'achat de livres, à condition que les livres soient répertoriés à la bibliothèque de l'école, mais mis en réserve dans la classe de 4e année.

Proposé par : GF, appuyé par JC

Adopté par : la majorité, une abstention.

- Emmanuelle et Sophie en 2e année qui demandent 450\$ pour une sortie à l'écomuseum. (résolution #9)

Résolution 9) résolution pour demander des fonds pour une sortie l'écomuseum pour les 2 classes de 2e année, par les enseignantes Sophie et Emmanuelle.

Considérant : que le montant de l'activité est de 450\$

Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse Accepte de transférer un montant de 450\$, pour permettre la tenue de cette activité.

Proposé par : JC, appuyé par JLS

Adopté par : à l'unanimité par les membres du CÉ.

- Sarah et Sandrine demandent un budget pour l'achat de livres, pour les classes de 6e année. Voudrait avoir un budget octroyé pour monter une banque de livres utilisés pour enseigner plusieurs matières. Budget demandé 1500\$ (résolution #8)

Résolution 8) résolution pour demander un budget pour l'achat de livres, pour les classes de 6e année. Demande d'un budget octroyé pour monter une banque de livres utilisés pour enseigner plusieurs matières.

Budget demandé à 1500\$.

Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse Accepte de transférer un montant de 1500\$, pour permettre l'achat de livres, à condition que les livres soient répertoriés à la bibliothèque de l'école, mais mis en réserve dans la classe de 4e année.

Proposé par : GF, appuyé par CT

Adopté par : la majorité, une abstention.

- Demande de Sarah pour financer l'impression de l'album de fin

d'année des 6e années demande de 550\$. (résolution #6)

Résolution 6) résolution pour demander des fonds pour financer l'impression de l'album de finissants des 6e années.

Considérant : que le montant de l'activité est de 550\$

Considérant : que l'école dispose d'un budget au fonds 4 permettant de subventionner de telles activités.

Il est résolu que le Conseil d'établissement de l'école Lambert-Closse Accepte de transférer un montant de 550\$, pour permettre la tenue de cette activité.

Proposé par : SB, appuyé par GF

Adopté par : à l'unanimité par les membres du CÉ.

13. Comité des parents CSSDM

SB propose de nous envoyer le document informatif par courriel, sur une consultation faite sur les services de garde, et sur les pouvoirs et responsabilités du CE de l'école.

Le point de discussion est reporté au prochain CE.

14. Varia

SB propose un projet de levée de fonds en collaboration avec Équiterre.

Le CE propose de donner l'idée à l'OPP pour qu'ils puissent l'organiser.

JLS demande aussi les informations.

15. Levée de la réunion à 20h35